

Regards croisés

Administrateur de père en fils

Dans la famille Maignan, nous avons le pere, Jack, que nous sommes nombreux a avoir le plaisir de connaître. Apres avoir sejourne a Rennes et a Nantes, ce Lorientais est maintenant DGA Education-Formation-Enseignement superieur a Caen, au conseil regional Basse-Normandie. Il faudra desormais s'habituer a côtoyer aussi le fils, Josic, chef du service Administration-Gestion au pôle ressource de la region Poitou Charentes. A suivre pour le petit fils.

L'ESSEC exporte notre « science territoriale »

Apéritif rapide, place de la Bourse, avec Franck Vallerugo, professeur a l'ESSEC ou il dirige le Master Management des villes et des territoires. Toujours entre deux avions – une escale a Paris entre Dubai et Le Caire – il me confie sa satisfaction quant a la reussite d'un programme d'enseignement a Casablanca. Le Maroc s'est engage depuis plusieurs années dans un vaste chantier de reformes de son dispositif d'administration territoriale. Cette evolution entraîne un renouvellement des methodes de gestion des services publics qui s'inscrivent dans une logique plus « entrepreneuriale » de leurs partenariats public prive. Le monde change.

À trop spécialiser...

Déjeuner avec Pierre Jamet, DGS du conseil general du Rhône. Nous evaquons la suppression de la clause generale de competence. S'il reconnaît que cet objectif n'est pas a negliger, notre collegue « s'empare » contre une trop forte specialisation. Et de denoncer une certaine incoherence pratique, comme pour le traitement et l'elimination des dechets menagers et assimilés, reserves a l'échelon communal ou intercommunal. Pour qui a connaissance des coûts, des techniques d'elimination et de traitement, des difficultes de localisation territoriale des equipements necessaires, l'échelon local ne paraît pas toujours être le plus adapte. Il est vrai que les centres d'enfouissement technique et autres centres d'incineration necessitent des bassins de vie deja conséquents, dépassant tres souvent celui des communautes de communes.

L'Ille-et-Vilaine décentralise

Eric Ardouin, l'actuel DGS du conseil



Tous les quinze jours, au hasard de rencontres, de lectures, d'informations, Olivier Grégoire, DG du Groupe Territorial et Hugues Périnel, directeur éditorial, réagissent et commentent... à quatre mains.

general d'Ille-et-Vilaine, m'annonce fièrement « une pleine page dans la Lettre » proposant plus de 130 postes a pourvoir. En janvier prochain, les 4 000 agents du departement seront repartis entre son siege, a Rennes, et sept agences territoriales. Il insiste cependant sur le fait que la nouvelle organisation du departement va se deployer a effectifs constants. La totalite des agents a été invitée a se positionner sur le futur organigramme, soit au siege, soit en agences. Les recrutements sont « gelés » depuis la rentrée 2008. La mobilite interne étant aujourd'hui achevée, le departement propose en recrutement externe les postes non pourvus en interne ou libérés depuis le mouvement de mobilite par le jeu des mutations ou des departements en retraite. « C'est ce qui fait masse ».

Toujours plus loin dans le concept

Lors d'une visite matutale et tres sympathique de la Centrale de mobilite de l'Isere, Pierre Girard, de la direction des transports du conseil general et Noémie Ghersallah, de la societe Mobilites Services, m'expliquent l'enjeu primordial des donnees dans le monde du transport collectif. Et de conclure qu'une centrale de mobilite n'a

d'interêt que dans la validité des données et leur « completude ». S'il surprend, le terme est incontestable puisqu'il indique la « qualite de ce qui est complet, exhaustif ». On en apprend tous les jours.

Les élus vont rétrécir au lavage

Rencontre avec Dominique Perben, lors d'une reunion organisée a Villefranche-sur-Saône par l'association des DG de communaute et le syndicat des DG autour de la reforme territoriale. Le deputé parle de ce que devrait être le projet de loi sur la reforme territoriale. Au sujet des nouveaux « conseillers territoriaux », il affiche clairement la couleur. L'objectif est de passer de 6 000 a 3 000 élus. Mais cette reforme preservera les cantons ruraux – pas question de toucher a cette base electorale encore sûre.

Vers l'extinction de la clause générale de compétence ?

Le debat se porte ensuite sur la clause generale de competence. Pour Dominique Perben, il faut la supprimer afin de clarifier la repartition des competences. C'est aussi une bonne maniere de lutter contre les financements croisés des conseils generaux et regionaux. Mais lorsque, ensuite, autour d'un buffet, on discute avec les DG des communes, on s'aperçoit que la clause generale de competence est de fait en voie de disparition. Même si leurs presidents la defendent jusqu'au bout, de plus en plus, les departements tiennent un discours de rigueur aux communes qui sollicitent des subventions. « on a plus d'argent et plus vocation a subventionner l'accessoire » disent-ils en substance.

Les moteurs de l'interco culturelle

Discussion avec Olivier Bianchi, adjoint au maire charge de la culture de Clermont-Ferrand, qui gere également ce dossier à Clermont Communaute. C'est cet homme qui pousse depuis des années le projet culturel intercommunal de la CA. Il fait remarquer que les communes qui ont des equipements culturels ont été les plus réticentes à l'intercommunalisation de la culture. Pour elles, « perdre » une bibliotheque ou un theatre au profit de la CA, c'est perdre une partie de leur identite. En revanche, les communes qui ne beneficent pas de ces equipements sont les plus demandeurs d'un partage intercommunal de la culture. ■